

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 NOVEMBRE 2009

GROUPE DE TRAVAIL n°3

1. Synthèse des propositions
2. Compte-rendu des échanges
3. Programme de la séance prochaine

Synthèse des propositions

- **Lancer un travail inter-associatif d'identification des compétences associatives**
Les compétences identifiées doivent mettre en valeur les savoirs êtres des bénévoles autant que les compétences sectorielles liées aux domaines d'activité des associations. Cette mission pourrait être confiée à un groupe de travail auquel le CEREQ participerait.
- **Lancer un travail de formulation et de mise en valeur des compétences associatives**
Une bonne visibilité doit être donnée aux compétences acquises par les bénévoles. Au-delà, il faut donner de la valeur à ces compétences.
- **Valoriser la perception de l'engagement associatif dans le milieu universitaire**
Il faut sensibiliser le corps enseignant à la VAE, et valoriser le bénévolat auprès des étudiants. Cette démarche, déjà lancée dans plusieurs universités, devrait être généralisée.
- **Créer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de la réalité associative**
- **Prévoir une grande campagne d'information sur l'importance sociale du fait associatif**

Compte-rendu des échanges

Introduction par Philippe Da Costa

Accueil de Karl Boudjema (OFAJ), Patrick Bertrand (Passerelles et compétences), Pierre Marcenac (KPMG, secteur des associations) et Kévin André (ESSEC)

Lors de la dernière séance, le groupe avait anticipé sur les thèmes auxquels est consacrée la séance d'aujourd'hui: la quantification, et la valorisation de l'engagement.

Quatre points seront abordés aujourd'hui :

- la VAE dans le monde du bénévolat et la question des crédits dans le monde universitaire
- la quantification du bénévolat
- la valorisation de l'image sociale du bénévolat
- le service civique et le volontariat (et le service learning)

L'idée est de progresser vers des propositions autour de ces sujets et de ceux qui ont été abordés lors des précédentes réunions. Chaque membre du groupe de travail est appelé à amender les comptes-rendus des réunions dans la perspective de verser des propositions concrètes à la conférence de la vie associative.

Anne Poitrenaud

Nous avons échangé sur un élément intéressant lors de la dernière réunion, susceptible d'orienter la formulation des propositions à venir. Il s'agit de la nécessaire distinction entre l'outil de traçabilité en lui-même, qui doit être de la responsabilité des associations, et l'aval : la reconnaissance des différents acteurs du parcours, aspect sur lequel les associations doivent être aidées par les pouvoirs publics.

1. La validation des acquis de l'expérience bénévole

Jacqueline Mengin

La Fonda a mené un travail de fond qui s'appuie sur l'expérience de la Fonda Rhône-Alpes.

Les principales conclusions qui en sont sorties sont les suivantes :

- Les **petites associations** ont du mal à entrer dans le processus de VAE. Il faut les sensibiliser et les outiller pour les aider à se lancer dans cette aventure. Il y a un problème de **financement**. Les petites associations n'ont souvent pas les moyens.
- Il y a un problème du côté des organismes valideurs, qui ne réalisent pas très bien la difficulté de la démarche pour certains bénévoles, et ont des **exigences inadaptées**. Par exemple, il y a des exigences au niveau de l'écrit qui sont difficiles pour certains. En revanche on ne prend pas vraiment en compte le contenu de l'expérience des ces bénévoles. La Fonda demande que l'on élargisse les jurys de validation à des représentants associatifs, de l'économie sociale et des syndicats. Il faut une voix de gens qui ont l'expérience de ces bénévoles.
- On demande pour la validation de se lancer pendant cinq ans, sans interruption, ce qui est très difficile. La Fonda préconise d'autoriser les interruptions.
- On peut imaginer une formation collective à la validation des acquis. La Fonda Rhône-Alpes a ainsi travaillé avec FO, la CGT et la CFDT.

Didier Defer

Il est fondamental de travailler sur une **sémantique** accessible à tous pour formaliser ce que l'on fait au niveau de l'association. Un travail a été mené par le Secours populaire français sur la possibilité de valoriser les bénévoles. L'accent n'a pas été mis sur une formalisation en lien avec des fiches emplois métiers, mais plutôt sur une formalisation en lien avec l'activité des bénévoles, ce qui semble plus adapté.

Pierre-Yves Bing

Une des grandes lacunes concerne ce que la Fonda appelle « **les poches de compétences non valorisées** ». Il est important d'aller au-delà du cœur d'activité de l'association dans laquelle travaille le bénévole, et de viser les compétences transférables à tous les projets professionnels et de vie, telles que le travail en équipe, la communication, la prise de parole en public, la gestion de projets, etc.

Roger Sue

L'une des difficultés des procédures de VAE est de mobiliser des universitaires. Ce n'est pas une tâche valorisée **dans l'enseignement supérieur**. Elle y est mal connue et mal perçue.

La valorisation de l'engagement associatif chez les étudiants est un deuxième objectif à se donner. La situation est inégale selon les universités. A Paris V Sorbonne, des crédits ECTS sont attribués, mais cette démarche n'est pas généralisée. De façon symptomatique, les stages en associations sont bien moins valorisés que les stages en entreprises.

Robert Ponchon

Il faut arriver à qualifier les domaines de compétences développées par l'expérience associative. Un travail de **visibilité** est nécessaire.

Jean-Yves Le Turdu

Il faut travailler avec le monde de l'entreprise sur la **transférabilité**. Il y a des différences sensibles sur la place de l'homme et de l'équipe entre le monde de l'entreprise capitaliste et

celui de l'économie solidaire. Certaines aptitudes associatives peuvent être inadaptées au monde de l'entreprise.

Patrick Bertrand

Il faut arriver à séparer le savoir-faire et le **savoir-être**. La plupart des attitudes sont transférables.

Il faut **sensibiliser les recruteurs** à la valeur des bénévoles, en leur faisant découvrir la réalité associative.

Au-delà de la validation, qui est une forme de reconnaissance externe, il faut aider les gens à prendre conscience de la valeur de leur engagement.

Cyrille Renard

Sur la qualification des compétences, il faut en effet d'abord les identifier. Mais après, il faudra leur donner une valeur. Comment faire pour **donner une légitimité aux compétences bénévoles** ? C'est là que la VAE peut intervenir, comme un outil.

Toutefois, la VAE s'inscrit dans une logique de diplôme, et il faut aller au-delà. Dans nos recommandations, il doit y avoir l'outil mais aussi le chapeau.

Philippe Da Costa

Cet aspect rejoint la question de l'image sociale, qui sera abordée tout à l'heure.

Il faut **privilégier les itinéraires associatifs**, et pas simplement la transférabilité des compétences et savoirs êtres au monde de l'entreprise, comme cela avait été précisé lors de la séance précédente.

Roger Sue

Les chefs d'entreprise sont souvent convaincus que l'association est porteuse de compétences. Dans les conseils de rédaction de CV, il est toujours conseillé de valoriser les expériences associatives, ce qui est significatif.

Le blocage vient en réalité du MEDEF. En termes d'avancement de carrière et de salaires, et donc de **hiérarchie dans l'entreprise** il faut bien voir ce que la stricte prise en compte des compétences peut impliquer. La lourdeur du problème ne doit pas nous échapper.

Anne Poitrenaud

Il faut aider les toutes petites structures à se structurer.

Jean-Pierre Lantaz

On pourrait aussi s'appuyer sur les CRIB, qui se développent actuellement.

Pierre-Yves Bing

Au mois de décembre, le MEDEF organise une conférence sur les compétences. Il faudrait y être représentés.

Philippe Da Costa

Deux ou trois thématiques se dégagent :

- **la question sémantique,**
- **la nécessité d'un travail inter-associatif sur les compétences associatives. La Fonda pointe qu'il serait bon de le confier à un organisme comme le CEREQ,**
- **la difficulté de faire vivre la démarche de VAE dans le milieu universitaire,**
- **l'émergence d'une logique fondée sur les compétences, avec toutes les conséquences que cela comporte à l'égard des diplômes.**

Roger Sue

Le bilan de compétences ne devrait pas être lié au seul monde de l'emploi. Il faudrait trouver des mécanismes institutionnels pour mettre en valeur des **trajectoires associatives**. Il faudrait proposer quelque chose de concret à ce sujet.

Patrick Bertrand

Il existe deux expériences intéressantes de ce point de vue : *Résonances humanitaires* qui aide les personnes qui rentrent de missions humanitaires à rebondir, et une expérience menée par Passerelles et compétences qui consiste à accompagner les salariés d'associations pour changer de trajectoires après plusieurs années d'investissement associatif.

Didier Defer

On travaille sur la valorisation pour les bénévoles qui cherchent un emploi, et parallèlement pour les salariés dans la perspective de trajectoires. Il y a deux champs différents.

Sylvie Banoun

Un bénévole peut aussi simplement souhaiter que l'on reconnaisse ses compétences dans le cadre de son parcours bénévole.

Les problématiques ne sont pas les mêmes en fonction des publics. Les expatriés humanitaires sont souvent surdiplômés. Il est impératif de tenir compte de la **diversité de profils** de bénévoles.

Kévin André

En amont, il serait intéressant de réfléchir à **prendre en compte les savoirs être dans les concours**, dans la perspective d'une ouverture sociale des grandes écoles.

Jean-Yves le Turdu

Un bénévole peut être dans plusieurs associations. Il faut prendre en compte le pluri-engagement. Cela légitime une **démarche territoriale**.

Bernard Marie

L'approche territoriale est adaptée à la réalité associative.

Anne Poitrenaud

Il serait intéressant de s'appuyer sur le **passport bénévole**, fruit d'un travail inter-associatif. Il est perfectible, mais pourrait être partagé par l'ensemble du monde associatif. Il pourrait être cet outil transversal de traçabilité des parcours.

Cyrille Renard

Il faut s'interroger sur la place du bénévole dans l'association. Il faudrait peut-être créer une **typologie des bénévoles**, en fonction de son implication, de son rapport au projet. Ils n'ont pas tous besoin de la même valorisation. Il faut cibler les différents publics.

Nadia Bellaoui

Il y a d'une part la question culturelle de la **place du diplôme** dans ce pays. C'est l'aspect général.

Dans une autre perspective, on gagnerait à cibler certains publics à valoriser. (Exemple des femmes qui élèvent leurs enfants)

La VAE n'aura d'intérêt que quand par exemple, ayant été trésorière pendant quelques années d'une association, on pourra devenir comptable.

Robert Ponchon

Il y a aussi les **adhérents**, les participants. Les publics qui, par leur participation, développent des compétences, des savoirs faire, des savoirs être...

Hubert Pénicaud

Il y a deux préoccupations sur la question des itinéraires. Il y a ceux qui veulent poursuivre leur évolution, et ceux qui veulent changer. Ceux-ci ont besoin de plus d'accompagnement. Les outils et moyens doivent être adaptés.

Pierre-Yves Bing

On parle de l'articulation entre le dispositif interne d'accompagnement géré par le milieu associatif, et le dispositif externe compréhensible par le monde de l'entreprise, les pouvoirs publics, etc.

On est à la lisière entre deux thématiques, il faut être attentifs à leur articulation.

Philippe Da Costa

Il ressort des débats qu'il faut prendre en compte la diversité de profils des bénévoles dans leur rapport au projet associatif.

2. La quantification du bénévolat

Pierre Marcenac

En comptabilité, le bénévolat est inclus dans les « contributions volontaires ». Les commissaires aux comptes et experts comptables s'en sont préoccupés pour fournir une image fidèle de l'activité. Les informations non financières significatives doivent apparaître dans les comptes annuels. Depuis 1986, le conseil national de la comptabilité a progressivement avancé sur ce sujet.

Autre point, le CNC oblige désormais les associations qui font appel à la générosité publique à quantifier ces contributions dans le compte Emploi Ressources.

Les contributions volontaires comprennent les contributions en travail, en biens, et en services.

L'intérêt de valoriser ces contributions volontaires est notamment de traduire le volume et le dynamisme de l'activité. Sur le plan financier, l'intérêt est de déterminer la réalité des coûts des services (petits clubs sportifs, instituts médico-sociaux). Cela sert à démontrer au financeur la part de l'apport privé de l'association par rapport aux subventions demandées. (Par exemple, le secours populaire collecte 100, et ses ressources sont de 700 quand on tient compte de ces apports). Cela sert aussi à illustrer la fragilité de certaines structures, qui dépendent de mises à disposition. Lors de changement de majorité dans les conseils municipaux, les mises à disposition de locaux peuvent prendre fin.

Cela permet enfin d'illustrer le caractère désintéressé des structures (envers Bercy).

Dans les pays voisins (Belgique et Canada notamment), l'apport du bénévolat est plus facilement identifié.

Aujourd'hui si on veut montrer l'apport des bénévoles, il est nécessaire, par la pédagogie et par des outils et des méthodes normatives, de progresser dans l'identification du temps passé par les bénévoles et de la valeur du bénévole. Aujourd'hui, les pratiques varient selon les structures. On peut raisonner par rapport au service rendu par le bénévole, ou à la personne elle-même.

Le CNC ne dit le droit comptable que dans la comptabilité générale. On n'a pas de règles liées à la comptabilité analytique. Donc quand une association a plusieurs activités, on n'a pas de texte aujourd'hui.

Philippe Da Costa

Il y a une dimension stratégique et politique dans la comptabilité, au-delà des aspects techniques.

Il y a une pratique, des règles, un cadre à inventer dans la démarche de comparaison inter associative. Il y a une diversité d'approches pour l'instant. On aurait intérêt à faire progresser le monde associatif.

Au-delà de la quantification du temps, on peut réfléchir à la prise en compte de l'engagement dans les comptes des associations.

Roger Sue

Il faut être vigilant sur l'application de règles trop homogènes qui rapprocheraient trop le statut du travail associatif de l'entreprise. Il faut bien **identifier les spécificités de l'association**.

Au niveau national, le travail fait par l'INSEE sur la mesure du travail domestique était impressionnant. Le gouvernement ne pourrait-il pas passer une commande du côté de l'INSEE ? Il y a une opportunité qui correspond notamment à la commission Stiglitz (avec ses indicateurs de sociabilité, etc.) Il ne suffirait pas d'identifier les heures de bénévolat. Il devrait

y avoir des **indicateurs qualitatifs**. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour l'économie, enfin.

Philippe Da Costa

Le travail sur les indicateurs appartient à la feuille de route du groupe de travail n°1.

Par ailleurs, un groupe commun INSEE - CESE prépare des indicateurs de développement durable. Il y aura 16 batteries d'indicateurs dans tous les domaines, qui intègrent notamment cette dimension.

Sylvie Banoun

La question de la valorisation comptable du bénévolat est fondamentale pour des associations comme celles de la politique de la ville. Car c'est la clé pour qu'elles n'apparaissent pas comme financées à 100% par des crédits publics. Les règles sont difficiles à s'approprier, mais c'est un enjeu très important. Cela a été souligné dans le groupe 2.

En réponse à la suggestion de Roger Sue, la place faite aux associations par le rapport Stiglitz à ce stade est faible. Le rapporteur général de la commission a néanmoins indiqué que le débat était ouvert.

Patrick Bertrand

Il faut se poser la question de savoir pourquoi on quantifie le bénévolat. Il y a deux objectifs :

- Montrer que la réalité associative n'est pas que des budgets de fonctionnement. La comptabilité apparaît comme un **outil de promotion forte de l'image sociale** du bénévolat. Ce n'est pas pareil de dire : « on a un budget de 100 » et « on a un budget de 700, dont 600 de bénévolat ».

- Calculer la **valeur de remplacement** de l'activité bénévole par une activité non bénévole. Or quand un bénévole travaille dans une association sans demander de salaire, c'est qu'il y gagne autre chose. Et ça, c'est très compliqué de le quantifier. Comment quantifier la valeur ajoutée pour le bénévole (bien-être, développement de réseau, etc.?)

Il faut trancher entre ces deux démarches, et cela changera la donne sur ce qu'on veut valoriser réellement. Il faut bien indiquer quel axe on a privilégié.

Philippe Da Costa

Il est important, avant de rentrer dans la technique, de penser à comment les associations inscrivent cette démarche dans le projet associatif en tant que tel.

Nadia Bellaoui

Notre discussion montre l'enjeu d'un **CNDVA rénové**, dont le centre de gravité doit être la recherche et le développement, capable de développer une expertise et une capacité d'entraînement du monde associatif en respectant sa diversité.

Jacqueline Mengin

Point une certaine **normalisation de l'apport associatif**. Toutes les associations vont être obligées de passer par une norme qu'on leur impose... Cela comporte peut être des aspects positifs. Mais il faut articuler des éléments qualitatifs à ces données quantitatives.

Au niveau national, cela a certes du sens d'informer les citoyens sur l'apport du bénévolat à la société avec du quantitatif. Il existe déjà les travaux de Viviane Tchernonog. Comment montrer à quel point le travail associatif contribue à la cohésion sociale ? C'est ce genre de choses qu'il faut éclairer.

La comptabilité est-elle à même de nous aider à mettre au point des indicateurs de ce type ? Il faut être prudent, et respecter la liberté associative. Il ne faut pas poursuivre les bénévoles avec **trop d'obligations**.

Pierre Marcenac

Le fait est que le monde associatif est en **concurrence avec les secteurs public et marchand**. Il faut tout de même aligner un minimum les grilles d'analyse dans une certaine mesure pour faciliter les comparaisons. A défaut, le monde associatif serait pénalisé.

Cependant, le secteur associatif ne doit pas se cantonner à des données quantitatives.

Des indicateurs qualitatifs doivent être développés, sans être trop nombreux, quitte à être déclinés suivant les activités. On peut avoir au départ un **couple d'indicateurs qualitatifs génériques**.

Lucien Cousin

Il était intéressant de bénéficier d'une approche technique en préalable. Mais il faut s'interroger au-delà sur le projet associatif, et le projet de société. Il ne faut pas s'enfermer dans une logique comptable. Il faut comptabiliser le bénévolat autrement que par la notion de coût caché.

Roger Sue

Un des chefs d'œuvre de la sociologie américaine, *Bowling alone*, a prolongé les théories du capital social développées par Gary Becker. On retrouve cette tradition intellectuelle dans le bénévolat américain. Cela devrait inspirer la politique française, dans la lignée du rapport Stiglitz.

Lucien Cousin

Le monde associatif tend à être normalisé, régulé par le poids du monde économique, et même par les bailleurs de fonds publics. Même au sein du monde associatif, les choses ne sont pas claires. Il y a une diversification des acteurs. On se substitue parfois à des acteurs économiques. Certains acteurs associatifs le sont par opportunisme. Comment se repositionner sainement, faire le ménage chez nous ? Ne faut-il pas se recentrer sur l'éthique associative ?

Philippe Da Costa

Cela interroge le monde associatif sur sa capacité collective à faire émerger lui-même ses solutions.

Pour revenir plus précisément à la quantification du bénévolat, il faut hiérarchiser les questions. Il faut adjoindre au travail quantitatif des indicateurs qualitatifs. Il n'en demeure pas moins qu'on a une grande diversité dans les modes de calcul. Le monde associatif est-il capable de se mettre d'accord sur une vision partagée du temps bénévole ? Aujourd'hui, on utilise dans certaines associations un taux égal à un SMIC, dans d'autres un taux égal à 3 SMIC, avec des différences suivant les postes occupés... C'est aberrant. On devrait se mettre d'accord collectivement sur un chiffre qui permette d'évaluer le temps bénévole. C'est problématique d'utiliser des normes qui ne sont pas issues de notre propre culture, de notre rapport à temps.

Propositions :

- **Il faut insister sur la nécessité de faire émerger une batterie d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Il y a une vraie opportunité politique aujourd'hui.**
- **Il faut que collectivement on puisse avoir un cadre commun avec les commissaires aux comptes et les experts comptables. Sinon on risque de ne pas être maîtres du jeu.**

3. L'image sociale du bénévolat

Philippe Da Costa

Ce sujet est évoqué en permanence depuis la première réunion.

Jacqueline Mengin

Tous les sondages mettent les associations au premier rang des organismes qui ont la **confiance de l'opinion**. Les **médias** commencent à s'intéresser aux associations. C'est un phénomène récent. On a gagné en **visibilité publique**. Cependant, l'image qui est donnée par les médias reste parcellaire.

Cyrille Renard

Il y a certes un travail de communication à faire. Mais il y a un **travail de structuration collective** du secteur à faire pour porter nous-mêmes notre valorisation, au-delà d'un **plan de communication**.

Roger Sue

L'image sociale passe quand même en partie par les médias. Il y a des campagnes d'images très frappantes. Il pourrait y avoir des **campagnes d'information civiques**.

La valorisation de l'image sociale passe aussi par la représentation du monde associatif. La CPCA doit être dotée de moyens supérieurs.

Pourquoi ne pas envisager une grève des associations pendant une journée pour mettre en valeur leur rôle social...

Anne Poitrenaud

La campagne de la Croix Rouge sur le manque de bénévoles en 2008 et les missions auxquelles il a fallu renoncer est un bon modèle pour démontrer l'utilité du rôle du bénévole dans la société.

La proposition de Muriel Marland Militello visant à faire de l'année 2010 l'année des générosités associatives va dans le bon sens.

Bernard Marie

Sur trois bénévoles, un n'est pas dans une association déclarée. Il faut penser à cette catégorie de bénévoles également.

Patrick Bertrand

Il y a un point essentiel : il faut que nous soyons nous-mêmes très convaincus de l'intérêt du bénévolat pour nos propres causes. Il faut **structurer des plates-formes** comme France Bénévolat pour accueillir les bonnes volontés. C'est notre rôle de donner l'envie aux citoyens, au-delà de nos projets associatifs.

Pierre-Yves Bing

Il n'y a pas de meilleur vecteur de promotion du bénévolat que les bénévoles. Ils doivent être convaincus de leur utilité sociale.

Bernard de la Rochefoucauld

Les anglais et les allemands ont conduit de grandes **campagnes d'information** portées par l'Etat et les collectivités locales et les associations auprès du public sur l'importance sociale du fait associatif.

Philippe Da Costa

Trois aspects ont été évoqués :

- **une campagne d'image autour de la contribution sociale du fait associatif,**
- **l'accueil du bénévole,**
- **la reconnaissance du fait associatif et sa représentation collective.**

L'articulation du bénévolat avec le service civique et le volontariat

Inès Minin

Le dispositif s'adresse à toute personne de plus de 16 ans. L'idée est d'unifier plusieurs types de volontariat, en vue d'en améliorer la visibilité.

C'est l'occasion d'effectuer une mission d'intérêt général au sein d'une personne morale de droit public ou d'un organisme sans but lucratif qui n'existerait pas en l'absence de service civique.

Il permettra de disposer d'une couverture sociale et d'un statut et pour les jeunes d'une indemnisation ajustable en fonction des circonstances.

Le service civique a vocation à devenir une étape naturelle dans le parcours des jeunes.

On veut attribuer l'attestation aux bénévoles qui ont effectué un « bénévolat structuré ».

Philippe Da Costa

Deux points nous intéressent en particulier :

- l'articulation service civique - engagement volontaire,
- l'articulation service civique et reconnaissance de l'engagement bénévole (à travers notamment le fait que les bénévoles puissent bénéficier de l'attestation service civique).

Nadia Bellaoui

A défaut d'habilitation par l'Etat, il risque d'y avoir une atteinte à la liberté d'association.

Pierre-Yves Bing

La loi sur le volontariat associatif garantit une souplesse dont certaines associations ont vraiment besoin.

Il y a un besoin de clarification au sujet de l'attestation de service civique.

Mélanie Gratacos

On peut s'interroger sur l'utilité d'un tel certificat.